Autorisation de laisser un enfant seul au parc

En signant ce document, vous attestez

- Que votre enfant n'a pas moins de 14 ans
- Avoir pris connaissance du règlement intérieur du parc Corsaire Aventure situé à l'entrée de ce dernier.

En cas de problème, vous nous autorisez à prendre des mesures nécessaires.

Nom/Prénom enfant(s)	Nom/Prénom parent	N° téléphone	Date	Signature